

VISITE PHYTOSANITAIRE DES VERGERS

Préserver l'état sanitaire de vos vergers

OBJECTIFS

Obtenir le meilleur rendement et la meilleure qualité de fruit possible en utilisant un minimum d'intrants.

PUBLIC

Arboriculteur
ou agriculteur
développant un
atelier verger afin
de se diversifier

Les +

- Un conseiller spécialisé en arboriculture, habilité pour le conseil à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques
- Des références régionales grâce à un travail en réseau avec les différents organismes en arboriculture (GVA Côtes de Meuse, Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est, FREDON, Chambres d'agriculture)

NOTRE SERVICE

- Diagnostic du verger : évaluation de la pression parasitaire en sortie d'hiver ou en saison.
- Définition d'une stratégie de lutte visant à réduire la pression parasitaire et les ravageurs.

Durée :

- 45 minutes / verger

DOCUMENTS REMIS

- Compte-rendu de préconisation remis dès la fin de la visite ou remis sous 8 jours

Tarif et conditions de vente sur demande

Cette prestation fait partie du conseil individuel en arboriculture et peut être complétée par un conseil de fertilisation des vergers et /ou la taille des vergers.

La Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques - N° Agrément : IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

CONTACT :

Thierry BEGEL - conseiller arboriculture - Tel : 06 16 17 91 88
thierry.begel@meurthe-et-moselle.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle 5 rue de la Vologne 54520 LAXOU
Retrouvez toutes nos prestations sur le site www.meurthe-et-moselle.chambre-agriculture.fr